

## **FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024**

### **Lundi 12 mai 2025**

#### **INTRODUCTION**

Dans le but de transmettre l'information dans la plus grande transparence, et en conformité avec la Loi sur les cités et villes, il me fait plaisir de faire état des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant MNP (MNP S.E.N.C.R.L.,s.r.l.), pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2024.

Suivant la réalisation du mandat, l'auditeur indépendant est d'avis que les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Eustache au 31 décembre 2024, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Toutefois, les auditeurs émettent une réserve sur l'estimation de la charge financière que pourrait représenter la décontamination éventuelle de certaines immobilisations.

Le rapport financier déposé témoigne de la rigueur apportée à la gestion des finances publiques et du soin apporté à fournir à la Ville tous les leviers nécessaires à son développement et à l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens. J'espère qu'il vous permettra d'acquérir une meilleure connaissance du bon état de santé de notre municipalité.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2024, ainsi que la présentation effectuée à la séance ordinaire du conseil municipal du 12 mai 2025, seront disponibles dès le 13 mai sur notre site web, au [saint-eustache.ca](http://saint-eustache.ca), sous les onglets Mairie / Budgets et rapports financier. Je vous invite à les consulter au besoin.

Je passe à présent la parole à notre directrice des finances et trésorière, Mme Jocelyne Montreuil, pour la présentation des principaux faits saillants du rapport financier.

## SEGMENT PRÉSENTÉ PAR LA TRÉSORIÈRE

J'aimerais apporter une petite précision en ce qui a trait à la réserve émise par l'auditeur. Il s'agit d'une nouvelle norme comptable que nous appliquons depuis 2023. Précisons que cette situation n'est pas propre qu'à Saint-Eustache, puisque la majorité des organismes des secteurs municipal, scolaire et de la santé ont reçu une opinion avec réserve à leur rapport financier. Ce printemps, nous avons mandaté des experts pour nous aider à estimer la charge financière et à fournir aux auditeurs l'information qui permettra, nous le croyons, le retrait de cette réserve au rapport financier 2025.

### RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2024

Revenus de fonctionnement :	109 599 726 \$
Charges / Dépenses :	(108 371 254) \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales :	4 067 432 \$
Excédent de fonctionnement consolidé :	5 295 904 \$
Ville de Saint-Eustache :	5 240 201 \$
Organismes contrôlés :	55 703 \$

#### Principaux éléments non récurrents ayant affecté le résultat :

##### À la hausse :

Droits de mutation :	2 024 741 \$
Revenus d'intérêts :	1 196 455 \$
Subventions :	1 069 617 \$
Surplus des organismes contrôlés :	55 703 \$
Services rendus :	910 589 \$
Autres éléments :	720 203 \$

##### À la baisse :

Paiement comptant d'immobilisations :	681 404 \$
---------------------------------------	------------

#### Quotes-parts

*Sur les charges consolidées de 108,4 M \$, la somme de 5,3 M \$ constitue des frais pour les quotes-parts incontournables*

<b>Quotes-parts totales :</b>	5 334 974 \$
MRC Deux-Montagnes :	306 585 \$
Communauté métropolitaine de Montréal :	1 082 472 \$
Agence régionale de transport métropolitain :	3 945 917 \$

## REPRISE PAR LE MAIRE

J'aimerais apporter quelques précisions en ce qui a trait au surplus consolidé de l'exercice, qui inclut le surplus des organismes contrôlés.

Ce surplus s'explique principalement par le fait nous avons engrangé plus de revenus que ce qui avait été budgété, principalement en raison:

- des droits de mutation qui représentent à eux seuls 2 M\$, générés par des transactions importantes au chapitre industriel;
- des revenus d'intérêts, qui s'élèvent à quelque 1,2 M\$.
- et entre autres causes, des revenus pour services rendus, notamment pour la desserte des services de la centrale 911 au Nunavik, pour près de 1 M \$.

Il faut être conscients qu'il s'agit-là pour la plupart d'éléments non récurrents. C'est uniquement le portrait pour une année. Une autre année pourrait offrir un portrait tout différent.

Mais grâce aux surplus, fonds et réserves accumulés, la Ville de Saint-Eustache dispose une fois de plus d'une marge de manœuvre très sécurisante pour faire face aux aléas et aux imprévus.

À titre d'exemple, mentionnons simplement les dépenses extraordinaires engendrées par les inondations du 9 août dernier. La portion des dépenses assumée par la Ville l'a été à même les fonds provenant de la Contribution pour les changements climatiques.

Cette marge de manœuvre, dis-je, nous permet de faire face aux aléas, et aussi d'investir dans des projets qui bénéficient à la communauté et à l'environnement, sans ajouter au compte de taxes des contribuables, ni à la dette.

Font partie de ces projets porteurs :

- L'aménagement du parc Nature;
- le développement du parc agricole;
- le réaménagement du carrefour de l'A-640 et de la 25<sup>e</sup> Avenue dès l'automne 2026;
- ainsi que l'aménagement du poste de police, qui, lui, est planifié pour 2027.

## **ÉTAT DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À L'ENSEMBLE DES CITOYENS**

En ce qui a trait à l'état de l'endettement total net à long terme à l'ensemble des citoyens, celui-ci s'élevait à 92,1 M \$ au 31 décembre 2024. Pour une meilleure compréhension, il importe de préciser un point.

Vous savez que chaque année, nous nous accordons un espace financier de quelque 10 M\$ pour des investissements dans les immobilisations à être financés par la dette, un espace financier qui équivaut à la marge que nous procure le remboursement d'emprunts.

Ce qu'il faut retenir, c'est que la dette est non seulement stable et bien contrôlée, mais elle a de plus connu une baisse de près de 20,9 M\$ depuis 2018.

Et ce, en dépit des investissements importants que nous faisons chaque année dans tout ce qui touche la qualité de vie collective et le bon fonctionnement des infrastructures et des équipements municipaux.

Pour 2024 seulement, ces investissements se chiffrent à plus de 30,6 M\$.

\*\*\*

## **FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2024 – RÉSUMÉ DES ACTIONS ET MESURES**

Permettez-moi de vous faire la rétrospective des faits saillants de l'année 2024 par ce qui a marqué l'année au chapitre du développement économique.

### **Développement économique / finances/ administration**

Débutons par le succès du marché public, qui ne faiblit pas en popularité, avec pas moins de 45 000 visiteurs enregistrés en 2024.

L'activité « La grande tablée marché, qui lance la saison du marché, connaît pour sa part un succès phénoménal depuis 3 ans. Il me fait plaisir de confirmer son retour cet été, et vu l'engouement suscité par cette activité, et de confirmer également qu'une Grande Tablée automnale s'ajoutera à la programmation du marché, pour clôturer en beauté la saison.

Le Marché de Noël connaît lui aussi une popularité croissante. La variété d'animation familiale et musicale, tant intérieure qu'extérieure, a su plaire aux quelque 8500 visiteurs. L'objectif étant d'animer le quartier et de stimuler l'économie locale, on peut dire qu'il a été atteint, puisque le marché de Noël aura permis aux exposants de générer plus de 100 000\$ de revenus.

Abordons maintenant la valeur globale en émission de permis délivrés en 2024, qui a été nettement supérieure à la performance de 2023, laquelle a été marquée par la conjoncture économique mondiale.

En effet, la valeur globale au 31 décembre 2024 s'élève donc à près de 122 M \$, comparativement à 59, 2 M \$ à pareille date en 2023. Nous devons en grande partie cette performance à la vitalité et au dynamisme des entreprises de chez nous.

Du côté industriel, 11 nouvelles entreprises se sont établies en 2024, créant ensemble 78 nouveaux emplois.

Malgré un taux de vacances très bas des espaces industriels, à moins de 1%, les perspectives de développement sur le territoire demeurent encore très prometteuses, notamment avec l'offre de terrains privés dans la phase 3 de l'Innoparc, ainsi que dans le secteur de la Côte Cachée, en bordure de l'autoroute 640.

Tout laisse espérer que nous serons bientôt en mesure d'accueillir des projets d'envergure, qui généreront des retombées économiques importantes pour la Ville.

56 nouveaux commerces ont aussi ouvert leurs portes en 2024, un indicateur de la vitalité du secteur commercial.

En ce qui a trait au secteur résidentiel, on a vu une nette reprise de la construction en 2024, avec 148 nouvelles unités de logement, comparativement à 54 en 2023.

La Ville a notamment accordé en 2024 un permis pour la construction de 18 nouveaux logements sociaux et abordables. Ces logements, situés sur la rue Rochon, accueillent depuis peu de jeunes adultes en difficulté et en voie de réintégration.

La Ville est heureuse d'avoir contribué à ce projet porteur pour un montant 878 718,14 \$, en provenance des contributions versées par la Ville de Saint-Eustache au *Fonds du Logement Social Métropolitain* de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

En 2024, afin de stimuler la construction de logements, la Ville a saisi l'occasion d'acquérir un terrain sur le chemin de la Grande-Côte, à proximité de l'Autoroute 13, qui était jusqu'alors propriété du ministère des Transports.

Un appel à propositions est d'ailleurs présentement en cours et le projet qui sera retenu au terme du processus de sélection procurera à la Ville une marge qui fera bien plus qu'amortir le coût d'acquisition.

L'année 2024 a aussi vu se concrétiser un projet qui nous tient particulièrement à cœur : Celui de l'Innoparc agricole, qui prend son envol après des années de planification.

Tel qu'il se développe, c'est un projet d'agriculture de proximité, à échelle humaine, agro-écologique, qui vise à accroître notre autonomie alimentaire, et qui engendrera de multiples retombées sociales et environnementales.

En gros, l'Innoparc agricole c'est :

- Une ferme-école pilotée par le Collège Lionel-Groulx
- Et un parc agricole, piloté par IDÉ Saint-Eustache, qui offre en location aux jeunes de la relève des parcelles de terres irriguées et prêtes à cultiver, de l'accompagnement, l'accès à des bâtiments et équipement communs, ainsi qu'un maillage des jeunes producteurs et productrices avec le marché public, le moulin Légaré et les restaurateurs locaux.

Ce projet innovant est d'ailleurs finaliste au prestigieux concours Mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec. On devrait d'ailleurs connaître l'issue de ce concours d'excellence dès vendredi, dans le cadre des Assises de l'UMQ.

Puisqu'il est question de prix et de mentions, il me fait plaisir de souligner qu'en 2024, Saint-Eustache a été une fois de plus récompensée par le *Réseau environnement*, pour son excellence en matière de gestion de l'eau.

Les attestations du Réseau environnement récompensent les installations de traitement d'eau, dont les normes et procédés se sont avérés supérieurs à la réglementation en vigueur.

C'est aussi avec une grande fierté que la Ville a reçu en 2024 le « Prix du Grand Mérite de la feuille d'or » de la Société Internationale d'arboriculture du Québec (SIAQ), pour son engagement en faveur du verdissement et de la lutte contre les changements climatiques.

Ce prix prestigieux vient couronner nos efforts soutenus en matière de préservation de la canopée et d'augmentation de la résilience environnementale de son territoire.

## **Environnement et lutte aux changements climatiques**

Ceci m'amène à vous parler des avancées en matière d'environnement en 2024.

Nous avons bien sûr poursuivi notre programme de verdissement. Vous vous souvenez que nous avons promis de planter 4000 arbres dans le présent mandat.

Or, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons pratiquement doublé cet objectif, avec près de 8 000 arbres plantés depuis, dans nos emprises de rues, nos parcs, dans le rond-point Arthur-Sauvé et dans le parc Nature.

Il y a trois ans, nous recensons 1 800 résidences qui n'avaient aucun arbre en façade. Ce déficit a été comblé depuis.

En 2024, 147 arbres ont été plantés devant les dernières propriétés visées, tandis que 500 nouveaux arbres ont été plantés dans les parcs et les espaces publics et que 120 autres ont été remis aux citoyens dans le cadre de la distribution annuelle.

Je souligne également que nous avons réalisé le premier projet de déminéralisation en milieu scolaire à l'école Clair Matin, où 9 fosses de plantation ont été creusées pour recevoir 9 arbres, ce qui a permis de retirer 74m<sup>2</sup> d'asphalte de la cour d'école.

Le projet a été complété par la plantation de 52 arbres en pourtour de l'école.

Pour la déminéralisation, la Ville a obtenu une contribution financière de 30 000 \$ de la Société de verdissement du Grand Montréal, ce qui nous a permis d'amortir les coûts de l'opération.

Et pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, nous avons fait l'acquisition de deux nouveaux véhicules électriques, pour remplacer des véhicules de la flotte légère parvenus en fin de vie utile, tandis que deux nouvelles bornes de recharge *double circuit électrique* ont été installées, à La petite église et à la caserne d'incendie.

En parallèle, nous avons poursuivi nos programmes d'aide financière pour :

- l'achat et l'installation d'une borne de recharge résidentielle;
- l'achat d'une tondeuse électrique;
- l'achat d'un baril de récupération d'eau de pluie;
- de même que pour l'achat ou la location de couches lavables.

Sur un autre front, dans le but de viser une réduction importante du volume des matières à enfouir, nous avons notamment étendu la collecte des matières organiques aux institutions du territoire, en plus de l'offrir aux CPE, aux écoles, aux CLSC, et à certains organismes communautaires.

Par ailleurs, tout l'été dernier, nous avons vu à l'œuvre notre efficace « Escouade environnement », composée de quatre étudiants chargés d'encourager la population à adopter des pratiques plus écoresponsables.

L'escouade a principalement concentré ses efforts de sensibilisation sur les collectes de matières résiduelles – particulièrement les matières organiques et les encombrants – ainsi que sur la réglementation sur l'arrosage.

Dans un autre ordre d'idées, le 8 août dernier, accompagnés de nos partenaires, l'organisme le LOPIN, l'Association des citoyens du quartier des Îles et la Société d'horticulture et d'écologie de Deux-Montagnes, nous avons inauguré fièrement le jardin communautaire Larry-Hodgson, une figure québécoise marquante dans le domaine horticole.

Nous sommes très heureux que les citoyennes et les citoyens de l'est de la ville puisse bénéficier de cette nouvelle installation située dans le parc Godard, qui cadre parfaitement dans notre vision environnementale.

Le Jour de la Terre a été pour sa part l'occasion de dévoiler notre toute nouvelle jardinothèque – c'est-à-dire une bibliothèque de boutures et de semences – dans le hall d'entrée de la bibliothèque Guy-Bélisle.

Cette initiative, qui émane de la Commission jeunesse de la Ville, vise à promouvoir l'agriculture urbaine, les saines habitudes de vie et la participation communautaire par le partage de boutures et de semences.

Comme vous le savez, les changements climatiques sont une réalité bien présente. Nous avons d'ailleurs pu constater un de ses effets dévastateurs en août dernier, quand une pluie diluvienne imprévisible et sans précédent, a déversé entre 165 et 175 mm de pluie en moins de 24 heures, créant une situation d'urgence exceptionnelle sur notre territoire.

Des mesures préventives avaient été mises en place aux endroits stratégiques sur le territoire, et les équipes étaient prêtes pour la quantité de pluie annoncée, qui devait se situer entre 60 et 90 mm. Cependant, les quantités d'eau ont dépassé la capacité d'absorption des réseaux d'égout causant ainsi de nombreuses inondations et des refoulements dans plusieurs sous-sols.

En réponse à cette situation d'exception, la Ville a été très réactive :

- Tous les services municipaux ont été pleinement mobilisés pour venir en aide aux sinistrés.
- Des équipes de cols bleus ont été ajoutées pour répondre à la grande demande de ramassage des encombrants.
- Des collectes spéciales de débris liés aux inondations ont été tenues dès les jours suivants et ce, jusqu'à la fin décembre.
- Les horaires de l'écocentre ont été prolongés et ouverts 7 jours sur 7.
- Les permis de rénovation pour les sinistré·e·s ont été délivrés sans frais, pour faciliter les démarches de reconstruction.
- Nous avons offert des conférences d'experts qui ont dispensé aux propriétaires, sinistrés ou non, des conseils pratiques pour assurer une meilleure résilience de leur propriété en cas de pluie extrême.

- Et enfin, une aide financière a été octroyée aux propriétaires sinistrés pour une identification professionnelle des zones et points vulnérables de leur propriété.

Puisque nous parlons d'inondation, j'aimerais aborder la question du projet de règlement du gouvernement du Québec concernant l'aménagement du territoire en zones inondables.

Ce projet, déposé en juin 2024, nous a grandement préoccupés et demeure pour nous une priorité à suivre de très près.

La Ville de Saint-Eustache s'est penchée de façon exhaustive sur l'approche technique employée pour fixer la nouvelle cartographie des zones inondables, sur le nombre de propriétés et de sites affectés, ainsi que sur les dispositions du règlement modifiant l'aménagement de ces zones.

À la suite de quoi nous avons émis de nombreuses recommandations à l'intérieur d'un mémoire soumis au gouvernement du Québec à l'automne dernier, dans le but que des actions nécessaires soient posées avant l'adoption du règlement, prévue ce printemps.

Nous avons également exigé que des consultations publiques soient tenues, afin que les citoyens, qui se voient imposer ce nouveau règlement, obtiennent des réponses aux questions légitimes qu'ils se posent.

Aux dernières nouvelles, le gouvernement prévoit déposer un projet de règlement en juin, lequel, nous l'espérons, tiendra compte des recommandations incluses dans les quelque 2000 mémoires qui lui ont été adressés.

### **Infrastructures et bâtiments**

En matière d'infrastructures, l'année 2024 aura vu de nombreux chantiers prendre forme. Dont le chantier du Parc nature, où l'aménagement du chemin d'accès a débuté en 2024, et se poursuit actuellement.

Nous allons donc compléter cette année l'ensemble du chantier, qui comprend l'aménagement d'un stationnement d'une centaine de places et la construction du chalet d'accueil. Tous ces travaux seront terminés à temps pour inaugurer en beauté la prochaine saison de ski de fond.

Rappelons que pour ces aménagements, la Ville a reçu confirmation d'un appui financier de près de 3,3 M\$ provenant à parts égales de la Communauté métropolitaine de Montréal et du gouvernement du Québec dans le cadre de la Trame verte et bleue du Grand Montréal, ainsi qu'une subvention de 500 000 \$ d'Hydro-Québec provenant de la compensation versée pour l'implantation du Poste de distribution des Patriotes.

Le projet est donc sans impact sur la dette et sur le compte de taxes des contribuables.

Nous avons aussi complété l'avant-dernière phase du réaménagement du boulevard Industriel. Cet important chantier, qui a complètement transformé l'artère, sera entièrement complété cette année.

Pour sa part, la rue Saint-Laurent, entre les rues Hémond et Albert, a connu une cure de rajeunissement, avec l'aménagement d'îlots de verdure, l'installation de mobilier urbain et le réasphaltage de la rue, tandis que des travaux d'asphaltage ont été menés sur la rue Landry, ainsi que sur l'avenue Mathers.

C'est aussi en 2024 que le nouveau pont des Îles Yale a été inauguré. Ce nouveau pont a été conçu plus en hauteur pour une meilleure résilience contre les crues et aléas climatiques. Sa construction a nécessité un investissement de quelque 3 M\$, subventionné à 80 % par les gouvernements du Québec et du Canada.

Cette réalisation ne présente aucun impact sur la dette à l'ensemble de la population, puisque les 20 % non couverts par les paliers de gouvernement sont assumés par les propriétaires résidant des îles.

C'est également en 2024 que la Ville a fait l'acquisition d'un terrain et de l'ancienne bâtisse commerciale de BMR sur la 25<sup>e</sup> Avenue, afin d'y loger le Service de police et le Service des technologies de l'information.

Un bâtiment et un site qui nous permettent aussi d'entreposer des équipements de différents services, et d'accueillir la fourrière municipale. Cette acquisition, au coût de 9,1 M \$, a été payée à même surplus accumulés non affectés. En saisissant cette opportunité d'achat, nous évitons ainsi les coûts astronomiques de construction d'un nouveau poste de police, qui auraient pu facilement s'élever à plus du double du coût d'acquisition et d'aménagement.

Enfin, pour ce qui est nos bâtiments patrimoniaux, des travaux ont été réalisés au Manoir Globensky, avec le remplacement de la chaudière au mazout par un système de chauffage plus éco énergétique. Les fonds en provenance de la Contribution pour le patrimoine ont été utilisés à cette fin.

## **Sports et loisirs**

Au chapitre des sports et des loisirs, beaucoup de belles améliorations ont vu le jour au cours de l'année.

Nous avons notamment investi près de 900,000 \$ en 2024 dans l'amélioration et le prolongement du réseau cyclable.

Une piste multifonctionnelle a ainsi été aménagée sur la 25<sup>e</sup> Avenue Sud, entre l'Autoroute 640 et la rue Hector-Lanthier.

Dans un avenir prochain, cette piste sera prolongée pour permettre de traverser l'autoroute 640 de façon sécuritaire.

Un lien cyclable traverse dorénavant le parc Chénier et relie la rue Saint-Laurent au boulevard Pie-XII.

Et enfin, la piste du boulevard Lavallée a été prolongée du boulevard Binette jusqu'au parc Nature.

Notre programme d'amélioration des parcs s'est quant à lui poursuivi, avec des investissements de 2,9 M \$.

Entre autres travaux, nous avons procédé à la réfection des terrains de tennis au parc Chénier et au remplacement du terrain de soccer synthétique au parc Clair Matin.

Nous avons aussi procédé à l'aménagement de six nouveaux terrains de pickleball au parc de l'école secondaire des Patriotes, dont la touche finale sera apportée ces jours-ci. Ces six nouveaux terrains portent l'offre totale à 14 sur le territoire.

À la grande satisfaction de propriétaires de chiens, un parc canin a été aménagé sur la rue Terrasse-Lemay, dans le quartier des Îles.

Enfin, pour encourager l'activité physique, des séances sportives gratuites, et des séances de danses en ligne ont aussi été offertes tout l'été dans nos parcs.

## **Culture**

En matière d'activités culturelles, les Mercredis sur la promenade ont été très fréquentés et ont donné l'occasion de découvrir de nouveaux artistes et d'assister à des performances d'artistes connus, au grand plaisir des nombreux spectateurs qui y ont assisté.

Les services de la bibliothèque Guy-Bélisle ont par ailleurs été dispensés dans plusieurs parcs grâce à « Mon bus à lire ».

## **Vie communautaire**

Au chapitre de la vie communautaire, une autre très belle initiative a vu le jour en 2024, avec la réalisation d'une fresque collective sous le pont Arthur-Sauvé. Ce projet a réuni plus de 200 personnes en situation précaire afin qu'elles contribuent, par leurs idées ou leurs pinceaux, à l'embellissement de leur environnement tout en créant un sentiment d'appartenance et de fierté eustachoise.

Je terminerai sur ce chapitre avec une mention spéciale pour la collecte de sang de la Ville de Saint-Eustache, qui a dépassé les attentes, avec 525 généreux donateurs ayant contribué à cet effort crucial le 2 juillet dernier. Merci de tout cœur aux donateurs et aux bénévoles pour leur engagement envers cette cause vitale.

## **Communications**

Au chapitre de la communication, la Ville a initié en 2024 plusieurs campagnes de sensibilisation percutantes et efficaces.

Une première visant à stimuler la participation des citoyens à la collecte des matières organiques. Baptisée « Hop! Au compost », la campagne a mis en scène deux jeunes eustachois de 8 et 11 ans, qui ont accepté de prêter leur image pour illustrer la simplicité des gestes de compostage au quotidien.

Une autre campagne, portant sur le civisme, visait quant à elle à encourager des comportements respectueux et courtois, à une heure où le besoin de rappeler l'importance du vivre-ensemble se fait de plus en plus ressentir. Préalablement à cette campagne, la Ville a sondé les citoyens sur les principaux irritants découlant des comportements irrespectueux.

Enfin, une troisième campagne de sensibilisation a été lancée en août dernier, visant une meilleure sécurité aux abords des écoles, en collaboration avec le Service de police et la Société de l'assurance automobile de Québec (SAAQ), en réaction au fait que tant la police que les directions d'école constatent quotidiennement des comportements dangereux.

La campagne mettant en scène des enfants donnant des consignes de bonne conduite aux automobilistes, a été déployée stratégiquement sur les lieux précis d'écoles composant avec l'enjeu de sécurité cité.

## **Sécurité publique**

Ceci m'amène à conclure le segment des faits saillants de l'année 2024 avec une brève rétrospective des principales mesures appliquées en matière de sécurité publique.

Pour atténuer le problème de vitesse au volant, 12 nouveaux afficheurs de vitesse électroniques ont été installés sur le territoire, portant leur nombre total à 37.

Et pour assurer plus de sécurité et de quiétude dans nos endroits publics, nous avons également augmenté le nombre de patrouilleurs à vélo, qui ont été très présents dans nos rues, nos parcs, nos pistes cyclables et lors de nos événements. Cette approche préventive donne des résultats extrêmement positifs.

## **Conclusion**

En conclusion de cette présentation, il me fait plaisir de souligner que la situation financière de la Ville de Saint-Eustache est aussi solide et saine que possible.

Je tiens à mettre en lumière le travail remarquable de l'équipe du Service des finances dans la préparation de ce rapport, ainsi que les membres de la Commission de l'administration publique, des finances et des ressources humaines, pour le soin et la rigueur apportés à la gestion des finances tout au long de cette année 2024:

- M. Marc Lamarre, président
- Mme Nicole Carignan-Lefebvre, vice-présidente
- Notre directeur général, M. François Bélanger
- M. Stéphane Larivée, directeur général adjoint, et directeur des Services techniques et de l'environnement
- M. Bastien Morin, directeur général adjoint et directeur des Services administratifs
- M. Thierry Vallières, directeur du Service de police

- Et finalement, la dernière et non la moindre, Mme Jocelyne Montreuil, directrice du Service des finances et trésorière.

Je souhaite également exprimer ma gratitude envers l'ensemble des employés municipaux et l'équipe des cadres pour leur apport inestimable à la qualité des services que la Ville dispense et pour leur contribution au développement de notre communauté.

Mes remerciements vont aussi à mes collègues élu.es pour leur engagement total au service des citoyens qu'ils représentent.

Enfin, j'adresse mes sincères remerciements aux citoyens et citoyennes qui participent bénévolement aux Commissions et comités de la Ville. Leur expérience et leur vision sont essentielles pour enrichir nos réflexions et orienter nos décisions.

Merci de votre attention.